

L'énergie... (suite de la page 2)

Coûts du chauffage

Le secteur domiciliaire est un autre secteur où les économies sont possibles. Vingt pour cent de la consommation énergétique vont au 7,5 millions d'habitations du Canada, et environ la moitié de cette énergie est gaspillée. Si nous fixons nos thermostats à 20°C le jour et à quelques degrés de moins la nuit; si nous réglons la température de l'eau chaude à 43°C plutôt qu'à 66°C, ce qui nous donnera de l'eau aussi chaude que nous en avons normalement besoin; si nous posons des coupe-bise autour des fenêtres et portes, si nous vérifions nos calorifères, si nous remplissons toutes les fissures et refaisons l'isolation de nos maisons (en bénéficiant des subventions gouvernementales qui réduisent les coûts de l'isolation pour les résidences construites avant 1961); si nous faisons tout cela il sera possible de réduire de moitié notre facture de chauffage domiciliaire, laquelle atteint maintenant \$5 milliards par année, soit l'équivalent de la moitié de 200 millions de barils de pétrole par année.

La plupart des édifices commerciaux sont habituellement surchauffés et surclimatisés; de plus, l'éclairage intense dégage tellement de chaleur que les frais de climatisation s'en trouvent doublés. La plupart des tours à bureaux sont presque vides dès 17h alors qu'elles consomment encore assez d'énergie pour approvisionner une ville de moyenne importance. Il y a plus d'énergie de réserve dans les édifices que n'en produisent toutes nos centrales nucléaires...

...Pour l'ensemble du gouvernement fédéral l'an dernier, les économies d'énergie ont atteint \$30 millions et en investissant davantage, nous croyons qu'il nous est possible, au moins de les tripler.

Quarante pour cent de toute l'énergie sont utilisés par l'industrie, dix pour cent de ce chiffre pourraient être économisés

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant au rédacteur en chef.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiario de Canadá.

en prenant de simples mesures internes, et davantage encore par des moyens tels que l'installation de pompes à chaleur, de dispositifs de récupération de la chaleur résiduelle et de contrôles automatiques, de commutateurs qui arrêtent les générateurs de chaleur lorsque les portes de chargement sont ouvertes, et enfin de minuteriers qui stoppent les chaudières la nuit et les font démarrer le matin. Dans le secteur de l'industrie forestière, il y a suffisamment de déchets de bois s'accumulant autour des usines pour que ces dernières puissent produire toute l'énergie dont elles ont besoin soit dix pour cent de tous les besoins de l'industrie. Dans 14 secteurs industriels, des groupes de travail ont fixé des objectifs d'économies, et déjà quelques secteurs les ont dépassés. Un fabricant d'acier a isolé une conduite transportant de l'air de combustion préchauffé; les travaux ont coûté \$330 000, mais ils ont permis d'économiser \$900 000 par année.

Recours à une loi?

Il est possible d'économiser. Il le faut. Nous ne pouvons atteindre nos objectifs et remplir nos engagements si nous n'enrayons pas cet immense gaspillage d'énergie. Pour cela, il faut changer nos méthodes. Bien davantage, il faut changer notre attitude. Depuis toujours, nous avons gaspillé nos ressources parce qu'elles étaient abondantes et bon marché. A moins que nous n'abandonnions nos vieilles habitudes, il nous faudra peut-être recourir à une nouvelle loi pour appuyer nos méthodes incitatives et nos sanctions. L'énergie, c'est l'affaire de tous...

Nouvelles brèves

L'Université Laval de Québec a décerné un doctorat *honoris causa* à M. Levi-Strauss, ethnologue français de renommée internationale.

Le gouverneur général du Canada a participé dernièrement à un "équitation-thon" dont l'objectif était de recueillir les fonds nécessaires à l'achat d'équipement dont a besoin l'hôpital pour enfants de l'Est de l'Ontario, d'Ottawa. L'équitation-thon était organisé par le Jonction Riding Club.

Pour sa cinquante-quatrième saison le Cercle Molière de Saint-Boniface (Manitoba) annonce trois pièces de théâtre: le *Journal d'Anne Frank*, *Maria Chapdelaine*, *Célimare, le bien-aimé*.

En juin, la production nette d'énergie électrique a atteint 25,8 TW.h. Elle avait été de 24,1 TW.h en juin 1978. La production hydraulique a augmenté de 3,2 p.c. et la production thermique de 16,7 p.c. au cours du mois observé. Entre janvier et juin, la production totale d'énergie électrique a été de 179,9 TW.h, une hausse de 5,6 p.c. par rapport aux six premiers mois de 1978.

Le nombre de décrets de divorces prononcés au Canada en 1978 s'élève à 57 155, soit une hausse de 3,2 p.c. par rapport à 1977. Le taux pour 100 000 de population a augmenté de 237,7 en 1977 à 243,4 en 1978 pour enregistrer une hausse de 2,4 p.c. C'est la Colombie-Britannique qui a maintenu le taux le plus élevé de divorces (326,7) alors que Terre-Neuve conservait le taux le plus faible (75).

Geneviève Bujold est de retour à Montréal pour le tournage du film *Final Assignment*. Le Budget du film, évalué à \$6,4 millions est l'un des plus importants de l'industrie cinématographique canadienne. Il s'agit d'un film d'aventures et d'intrigues politiques regroupant autour de Geneviève Bujold des artistes aussi connus que Michael York, Burgess Meredith et Colleen Dewhurst.

Dans la série "Protection de la vie", la Commission de réforme du droit du Canada a publié une étude intitulée *Le Caractère sacré de la vie ou la Qualité de la vie*.

Alvin Karpis, un Montréalais devenu célèbre aux États-Unis où il fit partie d'une bande de gangsters est décédé récemment en Espagne. Il était le dernier survivant de la célèbre bande à Mama Barker. Karpis qui a passé le moitié de sa vie en prison a écrit un livre sur ses exploits.

Mme Gabrielle Léger, épouse de l'ancien gouverneur général du Canada, a été nommée chancelier de l'Université d'Ottawa. Mme Léger succède à M. Gerald Fauteux, juge en chef de la Cour suprême du Canada de 1970 à 1973. Mme Léger sera en fonction jusqu'en 1983.

Une compagnie d'assurances, la Allstate Life Insurance Co du Canada, accordera, d'ici la fin de l'année, aux non-fumeurs, une réduction de prime sur leur assurance-vie.

Le gouvernement fédéral investira \$17,5 millions dans la construction, à Boucherville (Québec), d'un Institut de recherche sur les matériaux de construction.